

Les perspectives immédiates sont des plus alarmantes, et il est évident qu'il faut prendre sans délai des mesures sérieuses pour la restauration de la prospérité de toutes les nations et pour empêcher un désastre.

Et cependant, le Gouvernement se conduit d'une manière tout opposée à l'avis de ce grand économiste. A cause du tarif Hawley-Smoot, le commerce des Etats-Unis a souffert une diminution de plus de \$2,500,000,000 par année. L'autre jour, M. Thomas W. Lamont, de la compagnie J. P. Morgan a dit :

Pour que le commerce des Etats-Unis prospère, il doit être aussi facile que possible. Il n'est pas vrai que nous puissions accaparer toutes les ventes et que les autres pays soient obligés de tout acheter.

Peter Fletcher, président du National Council of American Importers and Traders, a accusé son propre pays de causer une guerre mondiale du tarif. Il a dit :

L'affaire est urgente, la situation, dangereuse et l'avenir s'annonce sous de mauvais auspices.

Le *New York World-Telegram* disait le 22 juin :

Les 7 millions de chômeurs s'aperçoivent que le tarif en tuant le commerce extérieur a fermé les fabriques où ils gagnaient leur vie, il y a deux ans.

Les marchands s'aperçoivent que le tarif qui contribue à augmenter le chômage appauvrit les consommateurs, qui n'ont plus d'argent pour acheter.

Les manufacturiers s'aperçoivent qu'un tarif provoquant des représailles ferme les marchés étrangers qui absorbaient l'excédent de leur production et leur procuraient des profits.

Les banquiers s'aperçoivent que le tarif qui empêche les nations étrangères de nous vendre appauvrit celles-ci au point de les mettre hors d'état peut être d'acquitter ce qu'elles nous doivent.

Il y a longtemps que les économistes et les experts en matière de commerce international ont compris tout cela.

Après un an de cette expérience coûteuse, les gens d'affaires et les politiciens conservateurs s'unissent maintenant pour demander un dégrèvement.

N'empêche que ce Gouvernement continue dans la voie que d'autres pays ont trouvée si désastreuse. Quelle est notre situation actuellement? L'année dernière, un déficit de \$82,376,427. Pour les deux premiers mois de l'année financière courante, encore une diminution de \$8,205,418. Quatre-vingt p. 100 de l'impôt sur le revenu s'acquittent ordinairement durant les deux premiers mois de l'année, et, sous ce chef, la diminution est de 24 p. 100, ou de \$13,780,000, par comparaison avec l'année dernière. Soit une diminution totale de \$21,985,418. Chaque diminution de droit douanier sous l'ancien gouvernement provoquait une hausse dans le revenu. Le Gouvernement actuel cherche de tous côtés des revenus pour équilibrer son budget, cette année, et cepen-

dant il s'entête dans sa politique douanière qui, au point de vue recette, va le ruiner.

Pour ces raisons, je m'oppose au projet de commission proposé par le ministre des Finances. Je m'y oppose parce que je ne crois pas le Gouvernement disposé à le modifier dans le sens que nous voudrions.

Cherchant l'autre jour dans la bibliothèque quelque chose se rapportant aux commissions de tarif, je mis la main sur les *Recollections* of Thomas Marshall vice-président des Etats-Unis durant huit ans, sous l'administration Wilson. Après avoir fait part à la Chambre de l'opinion des membres protectionnistes de la commission américaine du tarif, je vais citer maintenant l'avis d'un partisan du bas tarif, intimement lié à l'administration du président Wilson. Il disait :

On ne réussit pas aussi bien à sortir le tarif de la politique qu'à séparer l'alcool de la bière.

L'hon. M. CHAPLIN: M. Marshall a-t-il été élu en Canada?

M. McMILLAN (Huron-Sud): M. Marshall continue:

Le tarif restera une question politique aussi longtemps qu'il appartiendra au congrès des Etats-Unis de prélever des taxes et de trouver des sources de revenu. Est-ce bien, est-ce mal? Là n'est pas le point. C'est une formule franche, qui revient à dire qu'une commission du tarif vaut autant qu'une lettre écrite par un pensionnaire d'une maison de fous. Il n'est pas plus possible à une commission d'établir la différence entre les prix de revient à l'étranger et au pays, qu'à un homme privé d'une jambe de danser la danse anglaise. On ne peut même pas établir le prix comparatif motivé des produits fabriqués dans son propre pays, son propre état, sa propre localité. Cela dépend de l'usine, de l'administration et de mille autres choses. Jamais une commission du tarif ne fournira de renseignements importants tant qu'elle ne découvrira pas le secret de faire les hommes et les usines en tout semblables et de leur faire accepter le même motif d'action.

Je crois qu'une commission du tarif peut recueillir des données utiles, mais je ne crois pas qu'elle puisse nous donner l'explication du succès d'une entreprise ici, et de l'insuccès d'une autre là. Avant d'espérer cela, il faudra trouver à nommer des hommes de prescience surhumaine, capables de déterminer la différence des individus, facteur important en tout cela. Prenez l'individu qui a fait de son affaire un succès durable et, sans le connaître, je puis dire que c'est un homme soigneux, attentif aux détails, et apte à réussir dans n'importe quelle sphère d'activité. Comme exemple, je vous citerai l'ancien président de la commission du tarif; le député actuel d'Ontario (M. Moore), lequel est aussi expert que quiconque dont il était possible d'obtenir les services. Quoiqu'en aient dit les honorables membres de la droite sur ce point, on conviendra généralement que l'honorable député